

## Petit rappel...

Ce concours est ouvert à tous les Chaillevetons à l'exception de l'équipe municipale.

Chaque participant devra fournir une photo au format 20 x 27 sur support rigide et léger, en précisant au dos le nom et l'adresse du photographe. **Le thème est « Chaillevette insolite »**

**Le dépôt des photos se fera le samedi 15 novembre 2014 de 10h à 12h à la salle des fêtes.** Trois prix et un prix décerné par le public seront attribués aux plus belles photos.

- 1<sup>er</sup> prix : une balade dans la loco du train des mouettes
- 2<sup>ème</sup> prix : une balade en kayak avec Yann Tessier
- 3<sup>ème</sup> prix : un panier garni
- Prix du public : un livre de Mr Bernard TASTET.

Les œuvres seront exposées dans la salle du conseil municipal de

la mairie, du lundi 17 novembre au vendredi 21 novembre, aux heures et jours d'ouverture de la mairie. Pendant toute la période de l'exposition le public pourra voter pour une photo. Le vendredi à 18h30 à l'issue de cette exposition, les prix seront remis en présence des membres du jury et du public. Nous prendrons ensuite tous ensemble le pot de l'amitié.

**Composition du jury :** Vincent Noël Griolet / Evelyne REA / Jean Michel Bouyer / François de Sariac / Marlène Gonzalès / Robert Duc / Nathalie Gass / Marie Jo Besson / Jeannette Taillade / Sylviane Sanchez.



## Samedi 6 décembre, train spécial Téléthon

Le téléthon prendra une couleur particulière cette année à CHAILLEVETTE et mènera un train d'enfer ! En partenariat avec le Train des Mouettes et sous l'égide de l'AFM nous lançons une grosse manifestation sur la Commune. Le Train des Mouettes partira de la gare de Saujon à 14h. Chaque voyageur qui empruntera ce train spécial, devra verser un don dans l'urne mise à disposition sur le quai. A l'arrivée en gare de notre commune, un fil rouge sera mis en place. L'Association TRAIN et TRACTION, restaure actuellement un fourgon ferroviaire de 1905, classé Monument Historique. Ce fourgon, sera en gare de Chaillevette le 6 décembre, chaque visiteur ou voyageur pourra acheter une planche pour aider à sa remise en état. Nous espérons bien qu'en fin de journée, le wagon sera entièrement boisé. Autour de cette animation, des musiciens et un animateur vedette compléteront le dispositif. On pourra sur place et moyennant participation déguster huîtres, pâtisseries et boissons. Rappelons que toutes les sommes collectées, et les produits vendus seront intégralement reversés au TELETHON. Pour ce faire, nous avons besoin de l'aide de toutes les associations et de toutes les bonnes volontés qui voudront nous aider. Nous pouvons prouver que tous ensemble les mots solidarité et entraide ont un sens. Un appel est aussi lancé aux enfants de notre école pour qu'eux aussi apportent leur pierre à l'édifice. Un programme détaillé, car d'autres animations sont prévues, vous sera adressé dans vos boîtes aux lettres, quelques jours avant le 6 décembre.



## Marché de Noël du 14 décembre 2014

Le marché de Noël existe depuis plusieurs années à Chaillevette et nous reprenons le flambeau le 14 décembre prochain, de 9h à 18h.

Il est ouvert à tous les habitants de la Commune, pour exposer et vendre leurs créations artistiques, qu'elles soient du domaine de la peinture, des travaux manuels ou autres. Une inscription est nécessaire, à déposer auprès du secrétariat de la mairie. Cette année, nous souhaitons aussi associer des producteurs locaux, huîtres, vins, foie gras... La présence de ces spécialités permettra à celles et ceux qui le souhaitent, de composer leur menu sur place et de se retrouver autour d'une table pour le déjeuner. L'emplacement est offert, par contre, nous demandons à chaque exposant de donner un lot pour une tombola qui aura lieu en fin d'après-midi. Le but de cette journée est de se retrouver tous ensemble pour passer un agréable moment. À BIENTÔT !

## Dates à retenir

### Vendredi 7 novembre :

Assemblée Générale Constitutive.  
Comité Municipal d'Animation de Chaillevette.  
Ouvert à tous les Chaillevetons et Chaillevetons. 18h30 à la Salle des Fêtes.

### Samedi 8 novembre :

Loto.  
Organisé par le Club de Chaillevette Loisirs.

### Mardi 11 novembre :

Commémoration  
RV à 9h30 à la salle des Fêtes.

### Mardi 11 novembre :

Loto.  
Organisé par le tennis de table.

### Vendredi 14 novembre :

Loto.  
Organisé par l'École.

### Samedi 15 novembre :

Dépôts des clichés pour le concours photos.  
Salle des Fêtes de 10h à 12h.

### Semaine du 17 au 21 novembre :

Exposition de photos. Salle du Conseil  
aux heures d'ouverture de la mairie.

### Vendredi 21 novembre :

Clôture du concours photos.  
17h : Remise de prix et pot de l'amitié. En présence du Public, des Concurrents et du Jury.

### Samedi 6 décembre :

Téléthon.  
A partir de 14h, gare de Chaillevette,  
un train d'enfer avec le "Train des Mouettes".  
Ventes de boissons chaudes et gâteaux.  
Animations à la salle des fêtes.

### Samedi 13 décembre :

Noël des enfants. 14h30 à la salle  
des Fêtes. Spectacle et goûter.

### Dimanche 14 décembre :

Marché Gourmand.  
De 9h à 18h. Salle des fêtes.

Guy Mary

## Chaillevette s'invite sur la toile

**Chaillevette.fr** Ce sera le nom du site internet de la commune. Nous avons choisi le Syndicat Informatique Départemental pour nous aider à sa réalisation qui interviendra dans les tous prochains mois. Sa mise en place est en cours de finalisation.

Vous pourrez y trouver toutes les informations administratives, municipales indispensables aujourd'hui, ainsi que les comptes rendus des manifestations organisées sur la commune, l'état des travaux engagés et bien d'autres informations diverses (liens utiles, météo, horaires des marées,...). Photos, vidéos, compléteront l'information que tout un chacun voudra y trouver.

IMPRIMERIE SAUJON - 06 46 22 70 55 - Impression Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.

# CHAILL'INFOS

OCTOBRE 2014 - N°3



Connaissez-vous l'angoisse de la page blanche ? Il paraît que c'est la hantise de tous les écrivains ! Ouf comme je ne suis pas écrivain, j'ai donc un tas de choses à vous dire... et sans hantise aucune ! Vous dire notamment qu'après six mois de fonction

j'éprouve ce même plaisir qu'au soir des élections où une large majorité d'entre vous nous a porté aux gouvernes de ce si sympathique village qu'est le nôtre. Vous dire qu'il est assez facile de remporter une élection, mais qu'il faut ensuite mériter vos suffrages, et pour cela faire vivre et animer notre communauté.

De ce côté je suis rassuré, notre équipe municipale est solide, et agit perpétuellement pour le bien de tous dans un remarquable esprit de solidarité et d'innovation. Il a fallu un temps d'adaptation, pour certains un véritable apprentissage, mais tous font front désormais aux problématiques de la fonction et nous atteignons peu à peu notre vitesse de croisière... hum ! Ce n'est tout de même pas "la croisière s'amuse" !

Nous avons tout d'abord du faire face à des soucis d'application de la Loi "Littoral" dont l'interprétation peut varier d'une autorité à l'autre, tout n'est pas forcément réglé, mais nous avons pu trouver jusque-là une issue positive à tous les dossiers épineux.

Nous avons réuni nos jeunes, venus en nombre exprimer pour la première fois publiquement leurs desideratas. Ils seront entendus puisque plusieurs projets vont prochainement voir le jour en leur faveur.

Les animations des 14 juillet et 15 août ont été une parfaite réussite si l'on en juge qu'à chaque fois plus de trois cents personnes ont assisté à ces festivités. Le côté inédit de ces deux manifestations, le partage entre nos deux ports, le renouveau de l'animation, ont donc connu un vif succès et là aussi, l'implication presque totale de l'équipe municipale a permis cette prouesse !

Coté scolaire, nos petits bouts de choux n'ont pas été abandonnés ! Les quelques défections constatées dans le cadre des APE en début de mandature sont passées inaperçues au regard des nombreux volontaires qui se sont manifestés à notre appel. Nous nous empressons d'ailleurs de les remercier et de les féliciter au passage !

Nos "anciens", chez qui nous comptons quelques bénévoles, dans l'aide aux devoirs notamment, ne manquent pas non plus de vitalité, et leur club "CHAILLEVETTE LOISIRS" fait l'objet de toute notre bienveillante attention. Félicitations là encore à son équipe dirigeante qui ne manque pas d'originalité et d'efficacité dans sa gestion du Club.

Coté travaux, le Temple et l'Eglise vont connaître quelques petits aménagements. Ces deux beaux édifices méritent bien quelques attentions de la part de notre commune. Un programme d'enfouissement des réseaux de la rue des Brandes et celle de la Sablière est actuellement à l'étude et verra le jour dans des délais administratifs toujours trop longs à notre goût, mais inéluctables néanmoins ! Le Syndicat de Voirie nous dresse actuellement un état des lieux de notre voirie pour nous permettre de programmer un calendrier des travaux à venir. L'agrandissement de la cantine scolaire fait l'objet des premières études. Une révision des conditions de l'utilisation du Domaine Public Maritime (DPM) fait l'objet d'une recherche approfondie afin d'améliorer la rentabilité de nos ports. A ce sujet, l'aménagement du parking professionnel prévu au bout du port de CHATRESSAC va bientôt voir le jour, et les poteaux de la cale centrale défectueux vont être remplacés.

Et puis, dernière cerise sur le gâteau, nous allons procéder le 7 novembre à la mise en place de notre "COMITE MUNICIPAL D'ANIMATION de CHAILLEVETTE". Ce sera une association destinée à prendre en charge l'animation du village, qui tout en étant sous le contrôle du Conseil Municipal, gardera son indépendance financière.

Cette année enfin, nous aurons à gérer un Téléthon inédit. En accord avec le Président du Conseil Général, CHAILLEVETTE avec le Train des Mouettes organisera une manifestation hors du commun !

Tenez-vous au courant de l'actualité en lisant les affichages municipaux ou en prêtant attention aux prospectus distribués par nos commerçants. Comme le disait si bien Confucius, "Il n'y a que ceux qui n'écoutent rien ou qui ne lisent rien qui sont au courant de rien !" (NDLR : Si ce n'est pas Confucius qui a dit cela, ce n'est pas lui qui viendra le contester !)

Bien amicalement,

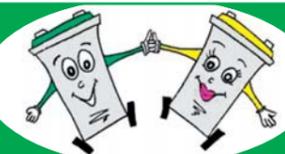
le maire, Vincent GRIOLET

## ATTENTION !

Comme vous l'avez sans doute constaté,  
le ramassage de nos ordures ménagères ne se fait  
plus qu'une fois par semaine.

>>> Sortir les bacs la vieille au soir

Bac vert  
le mardi



Bac jaune  
le jeudi

## Ensemble de cuivres et groupe vocal au Temple de Chaillevette

Le dimanche 12 octobre 2014, BRASS EN SEUDRE et M.A.M.B.O. se sont retrouvés pour un concert organisé par l'Eglise Protestante Unie des îles de Saintonge.

Le concert a débuté par les cuivres, dirigé par Alain VISSAULT et Isabelle MARCHAU. L'acoustique du temple nous a fait découvrir la puissance des trompettes, saxophones, trombones etc...

Puis M.A.M.B.O. groupe vocal dirigé par le chef de chœur et pianiste Damien THEBAUD, chœur qui a chanté avec tout son cœur, et, en fin de soirée un duo de trois chants en commun. Nous étions éblouis par la technique et la perfection que nous aurions aimé en demander encore et encore. Merci beaucoup à toutes et à tous pour ce superbe après-midi.

Josiane Poitevin



## Deux chœurs ont donné de la voix



Cette jolie église Saint Pierre, après les jeudis musicaux de juillet, remplie d'un public venu très nombreux, a accueilli deux groupes vocaux de qualité. L'ensemble vocal "Grains de Phonie" de Breuillet, a invité, la chorale "Gospéra" de Royan à partager un après-midi musical. Deux univers différents, mais deux passions qui se rejoignent.

"Grains de Phonie", selon le protocole, a fait le lever de rideau. Sous la direction de Claudine DIEU, leur chef de chœur depuis dix ans, l'ensemble vocal a interprété un programme varié. "Grains de Phonie" a démontré sa capacité à maîtriser un répertoire élargi, passant du chant sacré, comme la "Missa Brevis" de A. LOTTI ou bien le "Gloria" de A. VIVALDI, par les chants du monde avec "Hevenu Shalom Aleichem" traditionnel hébreu, et enfin les chants contemporains comme "l'Hymne à l'Amour" et "la Lumière Jaillira" dont les harmonies et les voix ont fait vibrer les spectateurs.

En deuxième partie, Nelly Sellier, chef de chœur, et sa chorale "Gospéra",

ont transmis au public leur énergie et leur bonheur de chanter ensemble ces chants Gospel de paix et de fraternité, aux valeurs humanistes incontestables. Puis, Nelly Sellier, artiste lyrique de talent, nous a enchanté en interprétant deux pièces de Puccini, Liu Turandot et O moi babbino caro.

Evelyne Réa

## Réunion des jeunes du 12 septembre 2014

A l'invitation de l'Equipe Municipale, nous avons reçu les jeunes de Chaillevette le 12 septembre dernier.

Cette rencontre avait pour but de connaître les attentes de nos jeunes concitoyens mais aussi de leur proposer des activités. La séance débutait par une présentation des uns et des autres.

**Nous avons exposé nos projets à un jeune public très attentif et quelque peu intimidé.**

Très vite l'ambiance s'est détendue et le dialogue s'est instauré.

**Nous avons des propositions à leur faire, ils avaient des suggestions à nous soumettre.**

### Nos propositions :

- nous avons des espaces qui ne servent pas, stade, ancien camping, autant les mettre à disposition de nos jeunes.
- la création d'une aire de jeux pour les petits.
- une piste de skate pour les ados

Tout cela ne se fera pas en un jour, nos jeunes l'ont bien compris.

**Une visite sur place nous a aussi permis d'envisager les emplacements les plus judicieux.**

**Leurs demandes :** (qui peuvent être rapidement satisfaites à moindre coût)

- remettre les filets aux buts.
- installer une piste VVT (quelques camions de terre, et un peu de temps pour façonner tout cela et la piste est faite)
- réaménager l'espace basket

L'aire de jeux pour les petits, le skate parc sont à l'étude et demanderont des délais plus importants.

Cet échange fut un enrichissement pour chacun, et une rencontre des plus amicales.

Nous ne manquerons pas d'informer les

jeunes de l'avancement des dossiers, et vous, habitants de Chaillevette qui êtes concernés par ces projets. A ce propos, les travaux et aménagements feront aussi l'objet de concertation entre vous et nous.

Nous ne manquerons pas de renouveler ce type de réunion, les jeunes ont besoin de s'exprimer et nous sommes là aussi pour les écouter et les entendre.



## Association parents d'élèves

Chers parents

Notre première manifestation a eu lieu le dimanche 12 octobre.

En effet, le salon du Bien-être et du Bio a remporté un franc succès auprès des Chaillevetons et alentours.

A cette occasion, tous les membres de l'association remercient tous les parents qui se sont mobilisés pour

nous apporter de l'aide physique mais surtout de délicieuses préparations culinaires « faites maison », ainsi que toute la municipalité.

Nous rappelons que tous les bénéfices réalisés seront au profit des enfants de l'école de Chaillevette afin de réaliser le projet 2015, soit la venue d'un cirque pendant 2 semaines.

Sachez chers amis que ce projet coûte cher donc nous comptons sur vous !!! Pour nos ptits drôles.



A. Bazin

## Après-midi récréative pour les enfants



L'équipe Municipale invite tous les enfants de Chaillevette à un spectacle et un goûter qui auront lieu le samedi 13 décembre à la Salle des Fêtes à partir de 14h30. VENEZ NOMBREUX le Père Noël sera aussi notre invité.

## Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P. anciennement A.P.E)

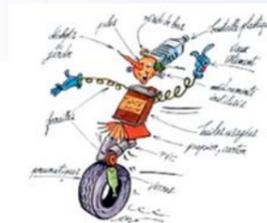
Nos activités périscolaires ont repris le 08/09/2014 pour la plus grande joie de nos enfants. Six groupes de travail ont pu être mis en place, chacun étant constitué en fonction des tranches d'âges permettant ainsi d'être moins nombreux par atelier.

Nous leurs proposons des activités manuelles comme le pliage de papier, le dessin tag, le découpage-collage sur le thème des 4 saisons mais également du rugby, du jardinage et divers autres sports. Cependant il est bon de rappeler, que ce n'est pas une garderie, mais bien des activités sportives ou manuelles qui sont proposées aux enfants, encadrées par nos agents communaux, des éducateurs spécialisés et des bénévoles. Il conviendrait donc pour certains enfants, de respecter et de ne pas perturber ce moment bien apprécié par beaucoup, car les encadrants rencontrent encore trop de problèmes de discipline. Il serait vraiment dommage d'être dans l'obligation d'appliquer des sanctions. Vous avez une passion, un petit moment disponible le lundi ou le jeudi de 16h à 16h45, envie de le partager avec les enfants de notre commune, alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre. Pour cela faites-vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie. Un grand merci à tous les participants actuels, pour leur gentillesse et leur dévouement.



Sylviane Sanchez

## Information déchetterie



La déchetterie de CHAILLEVETTE fermera après les vacances de la Toussaint pendant environ trois mois pour travaux d'agrandissement. La CARA ne nous a pas encore communiqué de dates précises pour cette fermeture. Pendant les travaux, vous devrez acheminer vos déchets vers SAUJON ou encore vers LA TREMBLADE ou toute autre déchetterie de la CARA. A cette occasion il faut rappeler que tout dépôt sauvage dans la nature environnante sera lourdement sanctionné !

## Points sur la voirie

- Les travaux de raccordement des châteaux d'eau d'Arvert et de Chaillevette (FEEDER) sont maintenant terminés, La rue de Beaugerard a bénéficié d'une réfection complète. Les dernières réserves relatives aux différents opérateurs ont été levées.
- Un programme de PAT (point à temps automatique) vient d'être réalisé. Il contribue à rendre nos rues et routes plus carrossables. Un autre programme sera mis en œuvre très prochainement afin d'améliorer la circulation sur la commune.
- L'enfouissement des réseaux dans la rue des Brandes et de la Sablière a été décidé par le Conseil Municipal. Les premiers repérages avec les intervenants du SDER (syndicat départemental d'électrification rurale) ont commencé.
- Une convention a été passée entre la commune (après délibération du Conseil Municipal) et le Syndicat Départemental de Voirie.

### Cette convention a pour but :

- de réaliser un inventaire complet de notre voirie, qu'il s'agisse de la voirie communale ou des chemins ruraux,
- de produire un tableau de classement de cette voirie pour approbation du Conseil Municipal (le dernier tableau date de 1994),
- de programmer sur 5 ans les travaux à réaliser.

A suivre...

Guy Mary

